

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 44

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le Joueur
Autor: Tesson, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

Les mémoires de M. de Bismarck

(Suite & fin)

On a vu par les extraits déjà donnés des mémoires de Bismarck avec quelle joie le chancelier du roi de Prusse et M. de Moltke avaient accueilli la guerre, et quelles avaient été les appréhensions du grand état-major après la journée du 16 août. M. Busch raconte la poursuite de l'armée de Mac-Mahon, les batailles de Beaumont et de Sedan, l'arrivée devant Paris. Nous reproduisons aujourd'hui le récit de l'entrevue qui eut lieu, dès le début de l'investissement, entre M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères de la Défense nationale et M. de Bismarck dans le château de M. de Rothschild, à Ferrières.

Le 19 septembre, à midi, Jules Favre n'étant pas encore arrivé, on dut partir. Le chancelier laissa pour lui une lettre à la mairie et donna des ordres pour que, s'il venait, on la lui remit. A peine nous étions-nous éloignés, qu'entre les villages de Mareuil et de Montry, nous rencontrâmes une calèche à deux chevaux, dans laquelle un officier prussien était assis avec trois messieurs en civil. L'un de ces messieurs était un homme âgé déjà ; il portait une barbe grisonnante qui encadrait un lèvres inférieure en saillie. C'était Jules Favre. Il s'était trompé de route et était arrivé au lieu du rendez-vous au moment précis où le chancelier en était parti. M. de Bismarck se montra fort mécontent de l'avoir manqué. Sans plus tarder, on choisit pour l'entrevue le petit château de Haute-Maison, qui se trouvait sur une hauteur

à dix minutes du village de Montry. On réquisitionna deux dragons wurtembergeois qu'on rencontra en route, et l'un d'eux, la carabine sur l'épaule, dut monter la garde devant la porte du château. Il y avait là aussi un brave paysan qui ne pensait point à mal, lorsque Jules Favre se mit à le haranguer dans un langage où le pathos s'alliait aux plus nobles sentiments.

— Je sais, dit-il, qu'il y a parfois des attaques inopinées, mais il faut qu'elles s'arrêtent sur ce seuil ! Je ne suis pas un espion, mais un membre du nouveau gouvernement qui a entrepris de défendre les intérêts du pays et de représenter sa dignité. Au nom des lois internationales et de l'honneur de la France, vous allez, vous aussi, monter la faction autour de moi et veiller à ce que cette place soit sacrée ! Il y va de mon honneur d'homme d'Etat aussi bien que de votre honneur de paysan.

L'homme des champs resta ahuri devant ce flot d'éloquence ; il ouvrit la bouche démesurément, croyant entendre du grec, et Keudell ne put s'empêcher d'observer :

— Si c'est ce pauvre diable qui doit nous protéger contre une surprise, eh bien ! j'ai encore plus de confiance dans notre sentinelle.

Lorsque l'entrevue eut pris fin, le chancelier sortit du château et interpella à son tour le dragon :

— D'où êtes-vous ?

— De Schwæbischhall.

— Eh bien ! vous pourrez dire avec fierté que vous avez monté la garde devant la maison où s'est tenue la première négociation de paix !

Le soir, à la nuit tombante, nous fîmes notre entrée dans la propriété du baron de Rothschild, à Ferrières. Le roi et sa suite devaient y séjourner près de quinze jours. Le ministre fut logé dans l'aile droite du château, dont la vue donnait sur les prairies et le parc ; notre

bureau fut installé à l'entre-sol. Le baron de Rothschild était à Paris et n'avait laissé à la garde de sa maison que trois ou quatre domestiques femmes et un gérant subalterne.

Nous nous étions à peine mis à table que le ministre reçut un message de Jules Favre, lui demandant à continuer les négociations. Le chancelier mangea en hâte, et un nouveau tête-à-tête eut lieu de 9 h. 1/2 à 11 heures du soir. Lorsque Jules Favre sortit de ce second entretien, il avait l'air égaré, abattu, presque au désespoir.

On vint nous apprendre en même temps que le roi avait quitté le château et était allé en personne à Clayes pour empêcher une attaque de nos troupes. Le chancelier fit, à cette occasion, une sortie véhémement sur la façon dont nos généraux abusaient du dévouement de nos troupes.

— Oh ! je sais bien, dit-il ; ils vous disent tous, à l'état-major, que, si les 500.000 hommes que nous avons actuellement en France venaient à disparaître, il ne faudrait pas plus regretter leur perte qu'on ne regrette celle de pions, lorsqu'on prononce l'« échec et mat ». Mais c'est de la tactique facile que celle qui consiste à ne pas compter les pertes ! Tenez, savez-vous ce qu'ils sont, nos généraux ? Ce sont des stratèges de fauteuil ! Leur plan ne repose que sur l'endurance extraordinaire de nos soldats. Ce sont nos soldats qui ont gagné jusqu'ici les victoires, parce qu'ils sont plus forts que les Français, qu'ils marchent mieux, qu'ils ont plus de patience et qu'ils possèdent à un plus haut degré le sentiment du devoir. Si Mac-Mahon avait commandé des Prussiens, et Alvensleben des Français, c'est Alvensleben qui aurait été battu. Et il est pourtant mon ami !... Il est ridicule de vouloir faire comme lors de la guerre de Sept Ans, et de diriger des armées du haut de sa selle. Les ar-

— C'est ici, messieurs, dit-il.

Ces paroles s'adressaient à deux agents de police, en uniforme, qui soutenaient ou plutôt qui portaient Pierre Michon.

— Voilà votre mari que ces messieurs vous ramènent, ma petite mère, dit le concierge qui peu à peu reprenait courage.

La tête de Pierre vacillait en tous sens, et ses jambes, qui fléchissaient, refusaient de le porter.

— Blessé ? Mort, peut-être ? s'écria la fleuriste dans un dernier élan de tendresse pour l'homme auquel la liait sa destinée.

— Rassurez-vous, ma petite dame, dit l'un des agents de police, ce ne sera rien. Votre mari a trop fêté ce soir la dive bouteille, voilà tout ; la nuit passée, il n'y paraîtra plus. Nous l'avons trouvé dans la rue, titubant outre mesure ; craignant pour lui les voitures et les voleurs, nous l'allions conduire au poste ; mais

Feuilleton du Pays du dimanche 11

LE JOUEUR

PAR
FRANÇOIS TESSON

Puis elle allait au berceau de sa petite Andrée, éteignait l'enfant avec une énergie sauvage, serrant les dents et poussant au fond de sa poitrine des soupirs terribles, qui ressemblaient à des cris de tigresse.

Dans tous cela, ses yeux restaient secs ; on eût dit que le feu dévorant du désespoir avait tari en elle la source des larmes.

La nuit était complètement tombée ; les heures s'envolaient rapidement. Epuisée par les ef-

froyables secousses qui l'assaillaient depuis le matin, Fortunée avait fini par s'accroupir dans un coin de la chambre ; ses prunelles démesurément dilatées perçaient l'épaisseur des ténèbres et jetaient des reflets sinistres comme les yeux des fauves.

Une heure après minuit sonna à une église du voisinage. En même temps la porte de la rue s'ouvrit avec fracas et un bruit de voix confuses monta d'en bas.

Elle bondit.

— C'est lui ! grand-t-telle.

Son cœur battait, non plus d'espoir, mais de colère.

Le bruit des pas et des voix se rapprocha. Elle ouvrit et se trouva face à face avec le concierge qui tenait un bougeoir à la main.

Le concierge recula terrifié à la vue du visage houleux de cette femme, et s'empressa de s'effacer contre le mur.

mées sont trop grandes aujourd'hui pour cela et les batailles s'engagent comme du temps d'Homère. On voit sortir des rangs quelques hommes qui commencent par se lancer des défis, qui s'excitent les uns les autres et qui finissent par se tirer des coups de fusil jusqu'à ce que l'engagement devienne général !.....

Le lendemain, à table, nous eûmes un spécimen de l'hospitalité et du savoir-vivre du baron de Rothschild, qui avait l'honneur d'héberger notre roi et dont la propriété avait été, en conséquence, traitée avec le plus grand respect. M. de Rothschild, cent fois millionnaire, qui, récemment encore, avait été consul général de Prusse à Paris, refusa, par l'entremise de son gérant, de nous laisser boire, même en le payant de son vin.

Lorsque le chancelier apprit cela, il fit venir devant lui le gérant récalcitrant qui eut l'audace de persister dans son refus. Il commença par jurer qu'il n'y avait pas de vin dans la maison, puis fini par avouer qu'il restait une centaine de bouteilles de bordeaux ordinaire. Après vérification, ce n'est pas 100, mais 17.000 bouteilles que nous trouvâmes dans la cave. Le ministre, en quelques mots bien sentis, dit au gérant que la conduite de son maître était à la fois mesquine et discourtoise, et qu'on ne se comportait pas ainsi lorsqu'un roi vous faisait l'honneur d'établir ses quartiers chez vous. Mais le gérant faisait toujours mine de ne rien comprendre. Exaspéré, M. de Bismarck finit par lui demander s'il savait où il y avait des boîtes de paille; l'homme ne répondit pas, mais comprit à demi mot et devint blême. Le lendemain on nous donna tout ce que nous pouvions désirer, et il n'y eut plus jamais aucun sujet de plainte.

Le chancelier entra, le jour suivant, de fort bonne heure dans la chambre de chasse du château, où nous avions installé notre bureau. Je me rappelle qu'il feuilleta un grand livre, qui se trouvait sur la table, où étaient récapitulés les tableaux de chasse et les fusils qui en avaient fourni la matière. A la date du 3 novembre 1856, on y voyait les noms de MM. de Bismarck, de Gallifet et d'autres invités. Il y avait au tableau, ce jour-là, 42 têtes de gibier, à savoir 14 lièvres, 1 lapin et 27 faisans.

A 11 heures, le chancelier eut sa troisième et dernière entrevue avec Jules Favre. Cette entrevue fut suivie d'une conférence où assistèrent le roi, de Moltke et de Roon. On prévint Jules Favre qu'on ne pourrait lui communiquer les conditions exactes de la paix, qu'après qu'elles auraient été ratifiées par une conférence de toutes les puissances de l'Allemagne. On lui laissa entendre que, d'ailleurs, aucun arrangement ne pourrait être conclu sans cession de territoire, parce qu'il était d'une nécessité absolue pour l'Allemagne d'avoir une frontière qui lui permit de se défendre dorénavant contre les attaques de la France. Lorsqu'il entendit les mots de *cession de territoire*, Jules Favre devint terriblement excité; il se mit à pousser de profonds soupirs, leva les yeux jusqu'au ciel et versa même, paraît-il quelques larmes.

son livret que voici nous a fait connaître son domicile, et nous avons cru plus simple de le ramener dans son lit. Sur ce, laissez-le dormir, vous le morigénerez demain d'importance. Bonsoir !

Pendant le petit discours de l'agent, Fortunée, immobile de stupeur, semblait changer en statue, ni plus ni moins que la femme de Loth. Mais quand elle se trouva seule en présence de Pierre, ses idées lui revinrent. Elle bondit vers l'ivrogne, le saisit à la gorge, le secoua vigoureusement et lui cria d'une voix terrible :

— L'argent ? Qu'as-tu fait de l'argent ?

(La suite prochainement.)

Le chancelier, lorsqu'il nous parla de cette entrevue et des deux autres, nous affirma pourtant que Jules Favre n'avait point pleuré.

— Il est vrai qu'il avait l'air d'avoir pleuré, expliqua M. de Bismarck, mais il n'en avait que l'air.... Je l'observai, en effet, fort attentivement, tout en tâchant de le consoler, et je pus me convaincre qu'il n'avait pas versé une seule larme. Il jouait la comédie tout simplement. Il croyait me faire de l'effet, comme les avocats du barreau de Paris en font sur le jury. Bien mieux : j'ai la conviction absolue que, à Ferrières, il s'était maquillé.... Oui, je vous jure qu'il s'était maquillé ! Le matin de notre deuxième entrevue, il était tout gris et il s'était mis du vert sous les yeux, afin de se donner l'apparence d'un homme qui avait cruellement souffert. Je ne dis pas qu'il n'avait pas souffert ; mais, quand on souffre, on n'est pas un homme politique. En politique, il n'y a pas de place pour la pitié !

Et, après un silence, le ministre ajouta :

— Lorsque je lui parlais de Metz ou de Strasbourg, il me regardait sans cesse avec l'air de croire que je plaisais. J'avais toujours envie de lui faire la réponse que me fit un jour, à moi, le grand marchand de fourrures d'Unter den Linden, à Berlin. J'avais été le voir pour choisir une pelisse et, comme il m'en demandait un prix très élevé, je lui dit en riant : « Allons ! vous plaisantez ! » « Non, me répondit-il ; je ne plaisante jamais dans les affaires. »

Le lendemain, vendredi 23 septembre, une lettre de Jules Favre arriva dans laquelle il rejetait toutes nos conditions. Il demandait, toutefois, qu'avant de commencer le bombardement de Paris, on en fit notification aux autorités de la ville, afin que le Corps diplomatique pût s'éloigner ; il demandait, en second lieu, que la ville fût autorisée à communiquer par lettres avec l'extérieur.

M. de Bismarck quitta, le 5 août, le château de Ferrières. Il alla loger à Versailles chez M^{me} de Jessé. Le secrétaire de M. de Bismarck nie que son maître ait emporté la vaisselle, le linge de table et la pendule du salon, qui auraient disparu au moment du départ des troupes allemandes. Il reconnaît qu'à ce moment les Allemands n'avaient aucun scrupule de traiter la France en pays conquis. Nous citons :

Jeudi 6 octobre. — On vient de raconter au chancelier qu'une partie des princes qui sont descendus à l'hôtel des Réservoirs y vit aux frais de la ville. Le chancelier en est indigné.

— Comment ? s'est-il écrié, ces gens-là laissent la municipalité les nourrir, alors qu'ils sont venus en simples curieux ! Cela est particulièrement mesquin de la part du duc de Cobourg qui est un homme riche, dont le revenu annuel dépasse un million ! Une telle lésinerie mériterait d'être racontée dans les journaux. Il est honteux qu'un prince se fasse entretenir par une ville aussi appauvrie.

Le chancelier est encore revenu là-dessus dans la soirée.

— Le train de la maison royale, nous a-t-il dit, est facile à établir : le roi paye pour le *kronprinz* ; le *kronprinz* pour les autres princes, et ainsi de suite ! Mais il est regrettable que le *kronprinz* aide à mettre à sac une ville.

J'ai demandé au ministre, une fois que nous étions seuls, si je devais véritablement raconté dans la presse la conduite des princes.

— Et pourquoi pas ? s'est écrié le chancelier. Vous pouvez même donner le nom des Cobourg.... pas toutefois dans nos propres journaux !

J'ai, en conséquence, envoyé un entrefilet à

Metzler, à Berlin, afin de le faire passer dans la *Gazette de Cologne*.

Mercredi, 19 octobre. — Le grand duc de Weimar a donné l'ordre au chancelier de venir le voir ce soir, parce qu'il a à l'entretenir de plusieurs affaires. Réponse textuelle du chancelier : « Dites-lui que je suis retenu par ma santé et par les affaires de l'Etat. »

Waldersee nous raconte que, pendant l'incendie du palais de Saint-Cloud, quelques jeunes princes ont sauvé du feu quelques souvenirs divers, tels que vases, bijoux et livres, qu'ils réservaient à leur usage particulier ; mais ils ont été forcés de tout rendre, par ordre du *kronprinz*.

Busch raconte les entrevues du chancelier avec le général Boyer, l'envoyé de Bazaine, dont l'arrivée à Versailles en grand uniforme fit sensation ; les démêlés du chancelier avec les princes allemands ; ses rapports avec le banquier Bamberger. Voici comment il raconte l'alerte qui, à la fin d'octobre, mit en émoi le grand quartier général :

Vendredi 21 octobre. — Nous avons entendu, ce matin, une violente canonnade, qui a été en augmentant pendant toute la journée. Entre 1 heure et 2 heures, la fusillade s'entendait distinctement dans les bois qui se trouvent au nord de la ville. Le feu de l'artillerie faisait rage. Les coups se succédaient de minute en minute, et le sifflement des mitrailleuses était incessant. On avait l'impression qu'une bataille régulière se livrait à peu de distance de nous. Le chancelier a fait seller son cheval et est parti au galop.

Nous nous sommes, de notre côté, portés dans la direction du combat. Nous avons vu de nouveau les petits nuages blancs qui accompagnent les détonations. On se battait ferme sur notre gauche, dans les bois qui bordent la route des Jardies à Vaucresson. Le combat a duré jusqu'à 4 heures ; après quoi, on n'a plus entendu que quelques décharges isolées du mont Valérien, et, bientôt, tout s'est tu. Comme de juste, une grande agitation n'a cessé de régner durant l'après-midi, à Versailles ; les habitants s'étaient rassemblés devant leurs portes et s'attendaient à chaque instant, en voyant la fusillade se rapprocher, à ce que nos troupes fussent en pleine déroute et que l'armée de Paris fit son apparition.

Dans la soirée, le chancelier a émis l'avis qu'on devrait empêcher dorénavant les gens de se rassembler ainsi dans les rues les jours d'engagement. Il a dit que les habitants devraient, en pareil cas, rester derrière leurs portes et qu'on devrait prescrire aux patrouilles de faire feu sur le premier qui désobéirait.

Le secrétaire de M. de Bismarck raconte les fêtes données à Versailles après la capitulation de Metz, et donne les détails suivants sur l'entrevue qu'eut M. Thiers avec le chancelier.

Le 30 octobre, lorsque, un peu après 10 heures, j'entraî au bureau, j'appris que Thiers était arrivé à Versailles dans la matinée, mais il était reparti presque immédiatement. Il était simplement venu demander un sauf-conduit pour traverser nos lignes et se rendre à Paris. Hatzfeldt, qui avait déjeuné avec lui à l'hôtel des Réservoirs et qui l'avait ensuite mis en voiture, me dit qu'il n'avait point changé et que « c'était toujours le même petit vieillard étincelant d'esprit, mais faible comme un enfant ». Hatzfeldt l'avait de suite reconnu lorsque, le matin, il était venu sonner à la porte du chancelier, et il l'avait aussitôt fait entrer dans le salon, tandis qu'on prévenait en hâte le chef, M. de Bismarck, qui procédait à sa toilette, était immédiatement descendu. L'entretien des deux hommes d'Etat

n'avait, d'ailleurs, duré que quelques minutes : Thiers, aussitôt après avoir salué le chancelier, lui avait déclaré qu'il n'était pas venu pour le voir, mais simplement pour obtenir l'autorisation de se rendre à Paris. Le chancelier, de son côté, s'était contenté de donner l'ordre à Hatzfeldt de faire le nécessaire pour le départ de Thiers.

A déjeuner, le ministre demanda à Hatzfeldt si, pendant qu'il était avec Thiers, il lui avait parlé de la capitulation de Metz.

— J'espère que non, fit-il.

— Je ne lui en ai pas dit un mot, répondit Hatzfeldt ; lui non plus ne m'en a pas parlé, et, pourtant, il la connaissait à coup sûr !

Hatzfeldt ajouta que, tout le temps du déjeuner, Thiers avait été charmant avec lui, mais que, cependant, il n'était pas encore parvenu à se défaire de sa vieille vanité d'enfant gâté.

— Il m'a raconté, nous dit Hatzfeldt, que, peu de jours auparavant, il avait rencontré un paysan auquel il avait demandé s'il aimerait à voir enfin la paix conclue. « Pour sûr ! » lui avait répondu le paysan. « Eh bien ! savez-vous qui je suis ? » avait alors demandé Thiers. « Non, je n'en sais rien. » Et le paysan était allé s'en informer auprès du plus ancien notable du village, qui lui dit que *ça devait être un député*.... Je n'ai pas besoin de vous dire, conclut Hatzfeldt, que Thiers n'avait pas l'air content du tout de voir qu'il était si peu connu.

Le séjour de Thiers à Paris ne fut pas de longue durée, car, dès le lendemain, il était de retour à Versailles. Il déclara à Hatzfeldt que les négociations qu'il avait entamées avec les membres du gouvernement provisoire avaient duré de 10 heures du soir à 3 heures du matin ; il s'était levé à 6 heures et avait reçu, jusqu'à 2 heures, des visiteurs de toute sorte. Après quoi, il était revenu à Versailles.

Thiers demanda à Hatzfeldt s'il lui serait possible d'avoir une entrevue, le lendemain, avec le chancelier. Il raconta qu'il y avait eu des troubles, la veille, à Paris, mais, lorsqu'il vit l'air étonné de Hatzfeldt, il changea immédiatement de sujet.

L'entrevue désirée eut lieu le jour suivant, 4^e novembre, dans la matinée, entre M. de Bismarck et Thiers. Elle était relative à la négociation d'un armistice et dura trois longues heures. Le chancelier nous annonça, le soir, à table, qu'il ne croyait pas pouvoir arriver à une entente sur les bases proposées par son adversaire.

— Au cours de la conversation, nous dit le ministre, Thiers se mit à me parler des approvisionnements qui se trouvaient à Paris. Je l'interrompis et lui dis : « Pardon, mais nous connaissons ça mieux que vous ! Vous n'avez été à Paris que pendant un jour. Ils ont des vivres pour jusqu'à la fin de janvier. » Lorsque je lui dis cela, Thiers eut un regard d'étonnement. J'avais parlé au hasard, mais son regard m'apprit ce que je voulais savoir : Paris n'a pas pour trois mois de vivres !....

Quant à Thiers lui-même, le chancelier le jugea en ces termes :

— C'est un homme aimable et habile, spirituel et brillant, mais ce n'est pas un diplomate : il est trop sentimental pour cela.... Il est incontestablement plus fin que Jules Favre, mais il se laisse, lui aussi, *bluffer* trop facilement. Je lui tire, comme je veux, les vers du nez !.... Et puis il a une regrettable manie : il fait durer les négociations dont il est chargé en y introduisant des questions qui n'ont rien à y voir. Il se met à vous raconter ce qui s'est passé ou ce qui aurait pu se passer dans tel ou tel cas, il s'informe de l'attitude de telle ou telle personne, il s'enquiert des résultats de telle ou telle mesure, etc.... C'est ainsi qu'il m'a rappelé une conversation que j'ai eue avec le duc de Bauffremont en 1867 et au cours de laquelle j'ai dit au duc que Napoléon III n'avait pas su tirer parti de sa

position en 1866.... La conversation est, d'ailleurs, exacte, et je me la rappelle parfaitement. C'était dans les jardins des Tuileries. L'orchestre était en train de jouer. Je dis au duc que selon moi, l'empereur avait *manqué de courage*. Lorsque, dans l'été de 1866, nous avons attaqué l'Autriche, il devait immédiatement occuper une ville quelconque en Belgique et la garder comme gage. L'Angleterre n'aurait pas bougé, et nous n'aurions rien pu faire. Puis, si le *coup* réussissait, il se mettait dos à dos avec nous et nous encourageait à poursuivre notre attaque !.... Mais tout cela n'empêche pas que Thiers fait trop durer les pourparlers !....

Les négociations entre les deux hommes d'Etat continuèrent le lendemain. M. de Bismarck offrit un armistice de vingt-cinq jours, basé sur le *statu quo* des opérations militaires : chacun des deux belligérants conserverait ses positions respectives. Thiers, lui, demanda un armistice de vingt-huit jours, afin que l'on puisse procéder aux élections et à la convocation de l'Assemblée nationale. Il insista pour que les provinces de l'Est, alors occupées, pussent prendre part aux élections. Il exigea, en outre, que Paris et les autres places assiégées eussent le droit de se ravitailler proportionnellement au chiffre de leur population et de leur garnison. Dans un memorandum qu'il soumit au chancelier, il évaluait la population de Paris et de ses faubourgs à 2,800,000 habitants, en y comprenant les 400,000 hommes de troupes qui s'y trouvaient. Il demandait, en conséquence, que, par quatre voies ferrées à déterminer, Paris, pendant la durée de l'armistice, pût s'approvisionner des vivres suivants : 34,000 boeufs, 80,000 moutons, 8,000 porcs, 5,000 chevaux, 100,000 quintaux de blé, 8,000,000 quintaux de foin ou d'avoine pour le bétail en question, 200,000 quintaux de farine, 30,000 quintaux de légumes secs, 100,000 tonnes de charbon et 500,000 mètres cubes de bois à brûler.

Le chancelier céda aux deux premières demandes de Thiers ; extension de la durée de l'armistice à vingt-huit jours et l'autorisation pour les provinces occupées à prendre part aux élections. Mais il ne voulut jamais consentir au ravitaillement de Paris et des autres places. Il déclara que c'était réduire à néant les avantages de l'armée allemande et, du reste, en contradiction absolue avec le maintien du *statu quo*.

Aux champs

Causerie agricole et domestique

Les certificats de santé du bétail. — De l'attelage des jeunes chevaux. — Les semailles. — Souliers secs. — Avis utiles.

Il est utile de rappeler aux agriculteurs, notamment aux inspecteurs du bétail, les instructions récentes de la Direction de l'agriculture du canton de Berne au sujet des certificats de santé. Beaucoup croient encore que les animaux des espèces chevaline, bovine, ovine, caprine ou porcine, âgés de moins de six mois, peuvent être introduits d'un cercle d'inspection dans un autre sans être accompagnés d'un certificat de santé. Cette opinion est erronée : des certificats de santé doivent être délivrés chaque fois que des animaux de ces espèces sont vendus en dehors du cercle d'inspection, transportés par chemin de fer ou par bateau ou conduits à un marché au bétail ou à une exposition, ou enfin déplacés en vue d'estivage ou d'hivernage. *Tous ceux de ces animaux qui n'ont pas encore atteint l'âge de six mois, doivent donc être aussi accompagnés d'un Certificat officiel de santé.*

Une circulaire de la Direction d'agriculture que publie la *Feuille officielle* ajoute que les contraventions seront déferées au juge. Que mes braves lecteurs, qui sont paysans, tiennent donc compte de cet avis et, en remplissant une formalité du reste bien simple, se mettent en règle pour s'éviter ces ennuis.

* * *

La manière dont on procède dès le commencement avec un jeune cheval que l'on veut habituer à tirer est d'une grande importance pour le succès du dressage.

Le harnachement doit se faire doucement et avec précaution. En mettant le collier, le mors, etc., il ne faut pas y aller de force. Chaque partie du harnachement doit d'abord être mise isolément pour familiariser la jeune bête avec le poids et le frottement du harnais entier, puis on fera marcher le cheval en le conduisant à la main sans l'atteler. Ce n'est que lorsque l'animal porte tranquillement le harnais qu'on commence à le faire tirer. On fait souvent fausse route en voulant tout faire à la fois et d'une seule séance, harnacher, atteler et tirer. Le frottement inaccoutumé du harnais et le sentiment de n'être plus libre, paralysent les mouvements du jeune cheval ; il n'ose plus bouger. Si on le pousse à avancer, il fait tout à coup un mouvement brusque en avant suivi d'un retour en arrière occasionné par la pression du collier sur les épaules. Pour peu qu'on veuille contraindre la bête à obéir, elle s'effraie et a peur du collier et du harnais. On peut éviter tout cela en s'y prenant bien. Lorsqu'un cheval supporte le harnais sans broncher ce qui arrive dans la règle après le deuxième ou le troisième essai, on prend deux cordes que l'on attache aux traits ; un homme en prend l'extrémité en mains, mais de façon à être hors d'atteinte des pieds du cheval, tandis qu'un autre le conduit par la bride. En tendant un peu les traits au moyen des cordes qui les prolongent, le collier prend contact avec les épaules. Après avoir fait ainsi un bout de chemin comme qui dirait 50 à 100 pas, on peut augmenter peu à peu la résistance en tirant un peu plus fort aux traits.

De cette façon, on arrive sans brusquer à exercer petit à petit le cheval à tirer d'une manière tranquille et sans soubresaut et, pourvu qu'on ne commence pas trop tôt avec des charges trop lourdes, on aura ainsi un bon cheval de trait.

* * *

Les *semailles* sont souvent visitées par les corbeaux, et on sait combien ils compromettent les ensemencements tardifs de blé. Ils arrachent en peu de temps toutes les jeunes tiges sortant de terre et détruisent le grain déjà germé.

Pour les éviter à l'avenir, voici un procédé peu employé quoique déjà connu et décrit dans les ouvrages agricoles. Il consiste à enfoncer dans le sol des piquets d'un mètre de hauteur environ en les disposant en lignes irrégulières et sinueuses éloignées de 20 mètres en moyenne les unes des autres : sur la ligne, les piquets sont distants de 40, 50 ou 60 mètres. Cela fait, on tend fortement à 0 m. 50 du sol une ficelle ordinaire assez fine. Les corbeaux, naturellement très défiant, voltigent au-dessus du champ ainsi protégé sans oser s'y abattre et pendant le temps qu'ils restent sous l'influence salutaire de la crainte, les jeunes tiges de blé s'allongent ; les racines se développent et les dégâts que ces oiseaux n'eussent pas manqué de faire ne sont plus à redouter. Le prix de revient de la ficelle, des piquets et de la main-d'œuvre employée peut être évalué à 2 ou 3 francs par hectare. L'efficacité de cette méthode ne peut être mise en doute.

* * *

Par cette saison pluvieuse, il n'est pas toujours facile de préserver ses chaussures de l'hu-